



**FICHE DE RECENSEMENT DES DEGATS
EN VITICULTURE**

**PLUIE FORTE ET GRELE - 2^{ème} quinzaine
AOUT 2022 – vendredi 02/09/2022**

A nous retourner à : Chambre d'Agriculture du Var
70 Bd Wilson – 83550 VIDAUBAN
crise@var.chambagri.fr – 04 94 99 75 21

Ce document nous permet de faire un recensement des exploitations touchées par la forte pluie et la grêle et ainsi faire une estimation à l'échelle départementale. Ce n'est en aucun cas un dossier de demande d'indemnisation.

Les dégâts liés à la forte pluie et à la grêle ne sont pas éligibles aux calamités agricoles. Toutefois, le recensement nous permet de mesurer l'étendue du sinistre et éventuellement de mobiliser d'autres dispositifs. Nous vous encourageons donc à vous recenser le plus rapidement possible.

Date de l'intempérie :

Identifiez-vous

Nom et prénom, ou raison sociale :		
N° tél & port :	Email :	
Adresse :		
N° SIRET :		
Surface agricole totale (SAU en ha) :	Nombre d'actifs total (famille et salariés) :	
<input type="checkbox"/> Agriculteur <input type="checkbox"/> Double actif (agriculteur + autre(s) activité(s)) <input type="checkbox"/> Retraité		
Date du sinistre :		
Localisation du sinistre (communes) :		
Activité de l'exploitation :		
<input type="checkbox"/> Viticulture <input type="checkbox"/> Maraichage	<input type="checkbox"/> Arboriculture <input type="checkbox"/> Grandes cultures	<input type="checkbox"/> Autre
Etes-vous :		
<input type="checkbox"/> En cave particulière <input type="checkbox"/> en cave coopérative	<input type="checkbox"/> Autre (vente raisins, mixte...)	

Surfaces en ha

Surface totale du vignoble :	dont AOP :	dont IGP :	dont VSIG :
------------------------------	------------	------------	-------------

Surface de vignes en production :	Surface vignes en production sinistrées :	% de perte moyen estimé sur les vignes sinistrées :
Surface plantiers :	Surface plantiers sinistrés :	% de mortalité moyen estimé sur les plantiers touchés :

Risque-vous la remise cause de la prime de restructuration (plus de 20% de manquants) pour l'un de vos plantiers ?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
--	------------------------------	------------------------------

Si d'autres cultures sont sinistrées sur votre exploitation, détailler leur nature, surface et le taux de perte estimée	
---	--

Assurances

Etes-vous assurés pour la perte de récolte viticole relative à la grêle ?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Si oui, avez-vous choisi une formule de garantie ?	<input type="checkbox"/> Plutôt basique	<input type="checkbox"/> Plutôt élevée

Achat de raisin / moût / vin pour les vigneron indépendants

Suite à cette grêle et pour faire face à vos marchés en 2021, prévoyez-vous d'avoir recours à de l'achat de raisin / moût / vin ?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
---	------------------------------	------------------------------

Effets attendus sur votre trésorerie

Etes-vous jeune viticulteur (JA) ou récemment installé ?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
Si vous êtes jeune viticulteur, ou si le poids de vos remboursements d'emprunts est fort, pensez-vous que l'impact de la grêle sur votre trésorerie en 2021 sera :	<input type="checkbox"/> faible	<input type="checkbox"/> limité	<input type="checkbox"/> fort
Pensez-vous d'ores et déjà que vous devrez avoir recours à un prêt de trésorerie pour passer le cap ?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> Ne sait pas

Remarques, autres souhaits ou besoins exprimés, propositions émises :

Questionnaire rempli le Signature :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à recenser et évaluer les dégâts occasionnés par le gel. Les destinataires des données sont les membres de la cellule de crise. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la Chambre d'Agriculture du Var (coordonnées ci-dessus). Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.